



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense

Question au Gouvernement n° 2224

Texte de la question

OPÉRATIONS EXTÉRIEURES

M. le président. La parole est à M. Jean-Luc Bleunven, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Jean-Luc Bleunven. Ma question s'adresse à M. le ministre de la défense. Les menaces aux frontières de l'Europe sont nombreuses, à l'est et au sud de l'Union. L'Europe doit aujourd'hui assurer sa propre sécurité. La France apparaît dans ce cadre comme l'aiguillon de la politique de défense de l'Union européenne. Elle agit au Moyen-Orient et en Afrique ; elle joue un rôle de médiateur et de mobilisateur, mais elle ne peut pas tout faire toute seule. Je tiens ici à saluer l'engagement total de nos soldats au Mali, en République centrafricaine, au Liban et en Irak. Comme le Président de la République et vous-même le soulignez régulièrement, l'engagement de la France sur ces différents théâtres contribue de manière tout à fait essentielle à la sécurité commune de l'Union européenne. Nos modes d'intervention, appuyés sur une coordination internationale et fondés sur nos valeurs et notre histoire, imposent le respect hors de nos frontières. Cela renforce une image de la France que personne ne peut contester, et je souligne d'ailleurs l'union nationale existant autour de ces questions.

Aussi, monsieur le ministre, pouvez-vous nous dire comment nos partenaires européens sont engagés aux côtés de la France sur les différents théâtres d'opérations, tant au Mali qu'en RCA ou en Irak ? Quelle est leur contribution ? Quelles sont leurs initiatives et leurs implications concrètes ? Par ailleurs, l'un des engagements majeurs du Conseil européen de décembre 2013 était d'améliorer la réactivité de l'Union européenne pour agir face aux crises. À l'heure où nous débattons de notre budget, cet engagement est-il tenu ? On a de fait parfois le sentiment que la solidarité européenne tarde à se concrétiser et qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir pour partager le fardeau de la défense. À cet égard, qu'en est-il du mécanisme Athéna de financement des opérations européennes, qui devait évoluer en 2014 ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense. Monsieur le député, ma réponse à votre question viendra compléter celle que j'ai faite tout à l'heure à Axel Poniatowski sur le même sujet – je ne reviendrai donc pas sur les orientations du Conseil européen de décembre dernier. Il est vrai que les situations de risque auxquelles nous sommes confrontés, la gravité des situations sur différents théâtres en Afrique et au Moyen-Orient ainsi que la pression des menaces permettent – à toute chose malheur est bon – de renforcer la nécessité de construire progressivement l'Europe de la défense.

Pour vous répondre plus concrètement, par exemple, au Mali, aujourd'hui, pour la formation de l'armée malienne, c'est l'Union européenne qui est à l'ouvrage. Il n'y a, sur les 500 militaires européens représentant vingt nations qui contribuent à la reconstruction de l'armée malienne, que 10 % de Français et le général est espagnol. De la même manière, en République centrafricaine, en ce moment même, les forces de l'EUFOR

contribuent à la sécurité dans Bangui. Au large de la Corne de l'Afrique, l'Union européenne a diligenté une mission nommée Atalante, qui permet d'assurer la sécurité des trafics. Il y a donc des avancées, même si elles ne sont pas suffisantes.

Pour conclure, je voudrais offrir deux éléments à notre réflexion. Tout d'abord, s'agissant du financement du mécanisme Athéna, il n'est pas logique que seulement 10 % des frais engagés par les États intervenants soient couverts par l'Union européenne : cela n'est pas incitatif et ce doit être changé. Par ailleurs, il sera nécessaire de former demain la nouvelle armée de la République centrafricaine et je pense que l'Europe sera au rendez-vous. Vous voyez, monsieur Bleunven, l'Europe avance ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Bleunven](#)

Circonscription : Finistère (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2224

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 octobre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [23 octobre 2014](#)